

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 15 octobre 2019, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 13 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2019-CA-060

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 15 octobre 2019

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-061

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2019

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 17 septembre 2019, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-062

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs, 4 000 \$ à même le fonds SPED et 10 000 \$ à même le FLI – Dossier 19-076, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs, 4 000 \$ à même le fonds SPED et 10 000 \$ à même le FLI au dossier 19-076, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 7 octobre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-063

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-151, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-151, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 7 octobre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-064

Octroi de financement – 3 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-112, sous conditions

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 3 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-112, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 7 octobre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-065

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-131, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 18-131, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 7 octobre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-066

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-065, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 3 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-065, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 7 octobre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-067

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 4 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-036, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 4 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-036, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 7 octobre 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-068

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 13 h 55.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière